



Le 27 mars 2020,

Objet : PLAQUENIL disponible à nouveau à la commande auprès de vos grossistes habituels

Madame, Monsieur, Chère Consœur, Cher confrère,

En raison d'une médiatisation importante autour de différents essais cliniques en cours ou à venir dans le cadre de la prise en charge de patients atteints de l'infection COVID-19, Sanofi est confronté à de très nombreuses interrogations ainsi qu'à un afflux massif de demandes de professionnels de santé tant en ville qu'à l'hôpital concernant une utilisation potentielle de notre spécialité Plaquenil® (sulfate d'hydroxychloroquine) 200 mg, comprimé pelliculé.

Les décrets [du 25 mars](#) et [du 26 mars](#) 2020 publiés au journal officiel, pris en application de "la loi d'urgence pour faire face à l'épidémie du COVID-19 », encadrent la prescription et la délivrance de Plaquenil® de la manière suivante :

- ✓ **La prescription et la délivrance en officine de Plaquenil® sont autorisées seulement dans les indications de l'AMM** : polyarthrite rhumatoïde, lupus érythémateux (discoïde et subaigu), lupus systémiques et lécites. Pour rappel, les médicaments à base d'hydroxychloroquine sont soumis à prescription médicale et ce principe actif sous toutes ses formes depuis l'arrêté du 13 janvier 2020 (paru au Journal Officiel le 15 janvier 2020) est classé sur la liste II des substances vénéneuses.
Seules les prescriptions initiales émanant des rhumatologues, internistes, dermatologues, néphrologues, neurologues et pédiatres et les renouvellements émanant de tout médecin peuvent donner lieu à une délivrance de ce médicament.
- ✓ **Pour la prise en charge des patients atteints de COVID-19**, il est demandé de respecter les dernières [recommandations du Haut Conseil de Santé Publique publiées](#) le 24 mars dernier qui, en l'état des connaissances scientifiques actuelles, préconise de réserver l'utilisation de Plaquenil®, le cas échéant, exclusivement pour les patients pris en charge au sein des établissements de santé.

Aussi et afin de permettre la continuité de prescription et de délivrance de ce médicament dans les indications de son Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) à savoir : i) le traitement symptomatique d'action lente de la polyarthrite rhumatoïde, ii) le lupus érythémateux (discoïde et subaigu), iii) le traitement d'appoint ou la prévention des rechutes des lupus systémiques et iv) la prévention des lécites.

Sanofi-aventis France

Siège social : 82 avenue Raspail, 94250 Gentilly, France Tél. : +33 (0)1.41.24.70.00 - www.sanofi.fr

S.A. au capital de 645 776,64 € - RCS Créteil 403 335 904 - Siret 403 335 904 00062 - N° TVA intracommunautaire : FR 42403335904

Adresse postale : 82 avenue Raspail, 94255 Gentilly Cedex, France

Sanofi met tout en œuvre pour assurer la continuité de l'approvisionnement de ce médicament afin que les patients puissent poursuivre le traitement qui leur a été prescrit. Notre priorité est et reste la sécurité des patients.

Nous avons ré-approvisionné l'ensemble des grossistes de telle sorte que toutes les officines puissent commander de nouveau la spécialité Plaquenil® à compter du 28 mars 2020.

En conséquence et à compter de ce jour :

- **Les demandes pour lesquelles un dépannage a déjà été accordé feront l'objet d'une livraison directe à l'officine.**
- **Pour toutes les autres demandes, y compris celles des derniers jours, le pharmacien devra passer une nouvelle commande via son grossiste, ce qui lui permettra d'obtenir le médicament de façon plus rapide, eu égard au délai de traitement via le système de dépannage.**

Pour toute question ou demande d'information médicale sur notre spécialité Plaquenil®, Sanofi met à disposition des professionnels de santé et des patients un numéro spécifique du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 :

depuis la métropole

0 800 537 881 Service & appel gratuits

depuis les DROM-COM

0 800 626 626 Service & appel gratuits

En vous souhaitant bonne réception de ce courrier, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, Chère Consœur, Cher confrère, à l'expression de nos salutations distinguées.

Nathalie Le Meur,
Pharmacien responsable
Sanofi Aventis France